

## Le projet éducatif et pédagogique du secteur enfance du Centre Social St Eloi Beauregard

Le secteur enfance est composé de 4 accueils de loisirs :

Le Ludoboss → accueil périscolaire de l'école Paul Doumer

La Ruche aux mômes → accueil périscolaire du groupe scolaire Beauregard

L'accueil de loisirs des mercredis (au sein du groupe scolaire Beauregard)

L'accueil de loisirs vacances (au sein du groupe scolaire Beauregard)

Ces 4 accueils font l'objet de 2 déclarations d'ouverture d'accueil collectif de mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Charente Maritime : une par lieu.

### A- Les lieux, les locaux

Les accueils de loisirs mercredi, vacances et la Ruche aux mômes sont implantés dans le groupe scolaire Beauregard, 11 rue du général Cousse, et bénéficie ainsi de ses nombreux espaces sécurisés :

#### Coté primaire :

4 salles d'activités, 4 salles pour les animateurs (une pour le matériel pédagogique ; une pour le matériel d'entretien ; une pour le matériel de sport, de jeu ; une salle animateurs)

1 hall pour l'accueil des familles

1 salle de sport

Le préau et les 2 cours de l'école

Le restaurant scolaire (pour les repas)

Les toilettes

#### Coté maternel (les mercredis et vacances)

Le dortoir

La salle d'évolution

Les toilettes

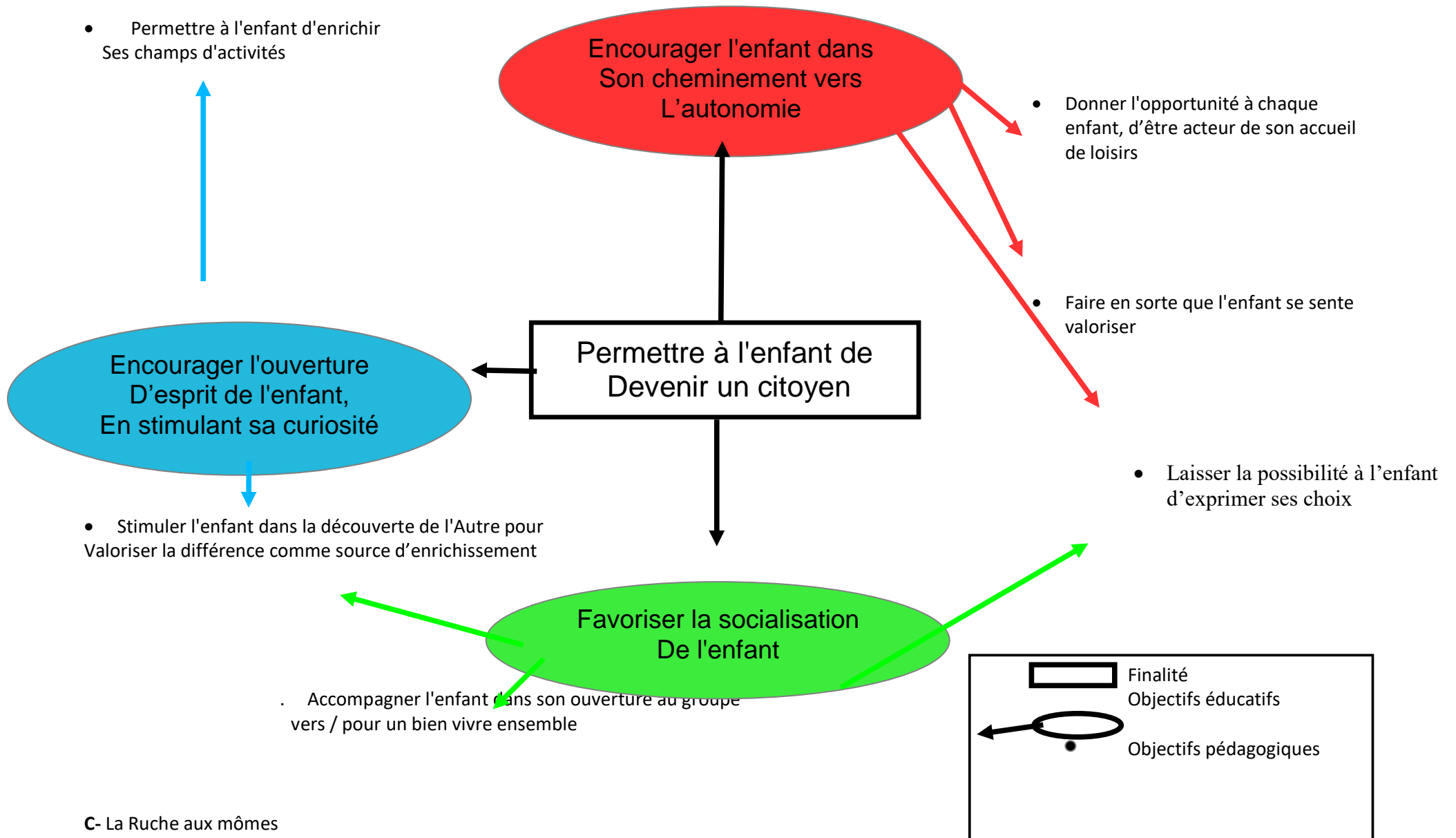
La cour

Le Ludoboss est implanté dans les locaux de l'école Paul Doumer, 19 rue Gaston Perrier, et profite de différents espaces :

Une salle multifonction : accueil des familles, temps gouter, leçons et /ou activités autres ; Une salle réservée aux leçons ; Une salle d'art plastique ; Une salle jeux de société, coin lecture, et leçons pour les CP avec mobilier adapté, une cuisine, un WC, une salle de bain.

Nous avons accès à la cour primaire avec son chapiteau, son préau et sa table de ping-pong et l'allée principale dotée d'une « piste de course », ainsi que d'un mini jardin potager création du Ludoboss.

## B Les objectifs du projet éducatif « secteur enfance »



C- La Ruche aux mômes

C'est l'accueil périscolaire du groupe scolaire Beauregard. Il accueille les enfants de l'école maternelle et primaire. À la rentrée, le groupe scolaire Beauregard reçoit 243 enfants (155 primaires et 88 maternels).

Horaires d'ouverture :

Ce lieu est ouvert tous les matins de 7h30 à 8h45 à la rentrée scolaire et tous les soirs (sauf le mercredi) de 15h45 à 19h le lundi et jeudi et de 17h à 19h le mardi et vendredi.

L'équipe d'animation :

Elle est composée de 7 animateurs dont 1 responsable.

### **Le projet pédagogique :**

Donner l'opportunité à chaque enfant, d'être acteur de son accueil de loisirs

→ en impliquant les enfants dans l'organisation de l'accueil

→ en responsabilisant l'enfant sur la vie quotidienne

→ en favorisant la prise d'initiative des enfants

→ en laissant la possibilité aux enfants de gérer leur temps

Faire en sorte que l'enfant se sente valorisé

→ en reconnaissant et en valorisant les actions des enfants

→ en ayant de la considération pour la « place » de l'enfant

Laisser la possibilité à l'enfant d'exprimer ses choix et ses envies

→ par la mise en place de temps d'échange avec les enfants (forum)

→ l'animateur devra être disponible, à l'écoute et réactif aux demandes des enfants

Accompagner l'enfant dans son ouverture au groupe vers / pour un bien vivre ensemble

→ par la mise en place d'un cadre, de règles de vie

→ par la mise en place de temps d'échange avec les enfants (forum)

→ l'animateur aura un rôle de médiateur

Stimuler l'enfant dans la découverte de l'Autre pour valoriser la différence comme source d'enrichissement

→ en valorisant et en profitant de la mixité

Permettre à l'enfant d'enrichir ses champs d'activité

→ en diversifiant et en multipliant les propositions d'activités

### **D- Le Ludoboss**

Contexte

Accueil périscolaire pour les enfants d'âge primaire de l'école Paul Doumer, situé dans des locaux réservés à cette action au sein même de l'école.  
Ouvret chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, en période scolaire, de 17h à 19h, le lundi et jeudi et de 16h45 à 19h, le mardi et le vendredi.

Déroulement de l'accueil :

- 16h30/45 : arrivée des enfants, inscription...
- 16h45/17h10 : goûter...
- 17h10/17h30 : temps informel en extérieur/intérieur : jeux dans la cour, espace dessin, espace lecture, ...
- 17h30 : leçon ou mise en place d'activités ludo-éducatives
- 18h30/40 : retour à un temps posé autour de dessin, puzzle, jeux de société... rangement.
- 19h00 : fermeture de l'accueil.

Encadrement :

- Un animateur responsable (BEATEP).
- Deux animateurs BAFA.
- Deux bénévoles, les mardis pour proposer un atelier manuel et un autre, intervient les lundis et vendredis.

### **Le projet pédagogique :**

Pour répondre à l'objectif sur l'autonomie :

- Mettre en avant « les indispensables » de la vie quotidienne : - civilité-hygiène
  - Pour les enfants de CM2, les laisser en toute autonomie dans l'apprentissage des leçons, les préparer à l'entrée en 6ème.
  - Aménagement d'un espace où l'enfant peut faire ses leçons à sa guise, pour s'avancer (hors temps prévus).  
Donner l'opportunité à chaque enfant, d'être acteur de son accueil de loisirs
    - Valoriser ses propositions
      - Par l'écoute
      - Par la mise en place de moyens pour y répondre → en profitant du temps du goûter pour échanger et prévoir un temps d'expression (après ce temps).
    - création d'un espace où l'enfant s'adonne à une activité qui lui est propre, qu'il peut proposer à d'autres.
- Accompagner l'enfant dans son ouverture au groupe vers / pour un bien vivre ensemble

- Apporter des notions de respect :
  - Aux autres : l'individu et ses réalisations
  - Des lieux, mobilier, matériel pédagogique
  - Panonceau, notice d'utilisation du lieu, du matériel, tiré de la charte mise en place.
  - Des règles de vie collective :
    - Élaboration en commun d'une « charte de vie » au Ludobus ;
- Donner toute liberté à la solidarité
  - permettre l'entraide
    - accompagnement des leçons par les plus grands.
    - accompagnement de l'enfant par les plus âgés dans les actes de la vie quotidienne, dans des activités ;

- s'ouvrir au partage :
  - à travers le jeu de société, jeu de groupe...
- dans les ateliers en explorant le savoir faire de chacun.

Permettre à l'enfant d'enrichir ses champs d'activité

- Être proposant :
    - pôles d'activités permanents...
    - agencement d'un lieu autour d'un atelier dessin, découpage, coloriage..., accessible à tous, où l'enfant évolue à son rythme, son envie, où la mise en place et le rangement sont simples, facile à tous.
    - ateliers multi supports...
      - en profitant de moments festifs ponctuant l'année comme thématique d'ateliers : carnaval ; Noel, fête de l'école...
  - jeux collectifs
    - par le mise en avant des savoir faire différents de chacun.
  - sorties culturelles
    - par la proximité du centre ville et l'accessibilité de sites et manifestations culturels : muséum d'histoire naturelle, autres musées, expositions, marché de Noël...
- Le dernier vendredi avant chaque vacance, organiser une sortie.  
Laisser la possibilité à l'enfant d'exprimer ses choix et ses envies et faire en sorte que l'enfant se sente valorisé
- Approuver la proposition et y répondre au mieux
    - valoriser la réciprocité et ainsi enrichir la proposition initiale
      - enrichir les faire et savoir faire.

Au-delà de l'accueil des enfants, le Ludobus est un lieu d'accueil des familles et se doit d'être reconnu par ceux-ci comme lieu ressource.

Pour les informer sur les actions du centre social et les activités proposées sur le quartier :

- un panneau spécifique aux actions du centre social
- un, panneau concernant les accueils de loisirs des mercredis et vacances, avec l'affichage des plannings d'activités....
- affichage promotionnel régulier : intérieur (ludobus), extérieur (panneau entrée de l'école).

L'implication des familles : ateliers participatifs (mis en place autour de moments festifs et fédérateurs, carnaval, fête de l'école, vide grenier)

...Accompagnement possible pour les sorties et implication sur la vie de l'accueil par le biais du conseil des familles, de l'assemblée générale de l'association, voire l'instance de recrutement des animateurs du secteur enfance.

**E- L'accueil de loisirs des mercredis**

Afin d'être au plus près des besoins des parents, l'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année.

Contexte :

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux du groupe scolaire Beaugard, depuis le mois de juillet 2010. Il reçoit en priorité les enfants, de 3 à 11 ans, habitants ou scolarisés sur les quartiers de Saint- Eloi, de Beaugard, de Rompsay et de Lafond ou encore ceux accueillis sur une structure petite enfance des dits quartiers.

Dates et horaires d'ouverture

Le mercredi, de 12h00 (11h30 sur Paul Doumer) à 17h00 avec un accueil péri centre de 17h00 à 19h00.

L'équipe : Elle est composée d'un responsable diplômé (BEATEP), d'une animatrice permanente (BAFA), 6 animateurs (CAP petite enfance, BAFA ou équivalent) en contrat aidé.

**- Le projet pédagogique :**

**Donner l'opportunité à chaque enfant d'être acteur de son accueil de loisirs**

**Faire en sorte que l'enfant soit valorisé**

**Laisser la possibilité à l'enfant d'exprimer ses choix et ses envies**

Ces 3 objectifs généraux étant liés, nous avons choisi de regrouper les objectifs intermédiaires qui en découlent ainsi que les moyens, car ils répondent de fait aux 3 objectifs.

a. Solliciter l'enfant quant à son choix d'activités

Un forum / débat participatif est créé, et animé par le même animateur. Celui-ci doit recueillir les idées, demandes et avis des enfants, les centraliser pour les présenter à l'équipe d'animation afin que celle-ci puisse les intégrer dans ses plannings et fonctionnement. Ce forum sera mis en place régulièrement selon un calendrier, en parallèle à celui de préparation et de remise des activités.

b. Faire participer l'enfant à l'organisation de l'activité

Le forum permettra aux enfants de se projeter dans les futures activités en discussion, de sorte qu'ils pourront soumettre leurs envies et idées concernant l'aménagement des activités, le choix des outils et des matériaux, ainsi que l'élaboration du planning.

valoriser l'enfant en le responsabilisant

L'enfant pourra proposer des jeux, et être meneur de ceux-ci (explications, mise en place)

Dans les sorties, nous encourageons un comportement responsable des plus âgés envers les plus jeunes

d. Permettre à chacun d'avoir sa place au sein de l'accueil et du groupe

Chaque enfant est libre d'exprimer ses envies et ses choix, les animateurs veilleront à ce que cette possibilité soit une réalité, si besoin en organisant des discussions entre les enfants

e. Élaborer ensemble les règles de vie

Le forum sera aussi le moyen utilisé pour permettre l'élaboration commune des règles de vie au centre, et chaque enfant pourra y participer ; là encore leurs avis et propositions seront prises en compte.

f. Susciter une diversité culturelle

L'idée est de promouvoir la culture des enfants, que chacun puisse amener au groupe un élément propre à son identité de manière à le valoriser au sein du groupe

g. Encourager l'enfant

Les animateurs doivent encourager les enfants dans les activités, dans l'accompagnement, en laissant la prise d'initiatives, avec en permanence un regard bienveillant en vue de renforcer l'estime de soi des enfants.

f. Mettre en place des temps, avec les publics, pour l'élaboration du planning d'activités

**Accompagner l'enfant dans son ouverture au groupe vers / pour un bien vivre ensemble**

**Stimuler l'enfant dans la découverte de l'Autre pour valoriser la différence comme source d'enrichissement**

**Permettre à l'enfant d'enrichir ses champs d'activité**

Ces 3 objectifs généraux étant liés, nous avons choisi de regrouper les objectifs intermédiaires qui en découlent ainsi que les moyens, car ils répondent de fait aux 3 objectifs. Favoriser la cohésion du groupe

- adopter une définition commune des règles de vie
- faire en sorte que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe
- mise en avant des talents, des compétences, des goûts, des activités... de chacun
- Qu'il les partage : « propose ton activité »
- « varier » les groupes de copains, dans les activités, au cours des repas...
- mêler les tranches d'âges
- Que les plus âgés fassent avec les plus jeunes : accompagnement
- Que les plus âgés fassent pour les plus jeunes : proposition, mise en place d'activités, de jeux...
- goûter commun...
- diversifier la proposition d'activités, de sorties, de lieux...
- Chaque animateur se doit d'être proposant
- Échanges animateur/enfant en encourageant la réflexion de ce dernier sur la découverte d'activités nouvelles pour lui.
- favoriser l'ouverture culturelle
- Agencement de coins lecture, contes...
- Proposition d'ateliers variés, découverte de différents matériaux...
- Sensibilisation aux lieux culturels Rochelais
- En facilitant l'accès aux musées et autres structures historiques
- découverte de lieux artistiques, comme le CCN, La coursive, ou d'expositions
- médiathèques, ludothèques...
- en profitant au mieux du collectif spectacle de l'agglomération Rochelaise.

Au-delà de l'accueil de l'enfant, il nous paraît important d'aborder l'axe de la parentalité sur l'accueil de loisirs, par « l'invitation » des parents/famille à participer à un moment de l'accueil :

- autour de goûters festifs.
- partage de savoir faire sur des activités.
- accompagnement aux sorties : piscine, rencontres avec d'autres structures...
- leur implication sur la vie de l'accueil par le biais du conseil des familles, l'assemblée générale de l'association, voire l'instance de recrutement des animateurs du secteur enfance.

Pour optimiser la communication :

- un hall d'accueil agencé
- un panneau d'information spécifique à l'accueil de loisirs
- un autre, pour promouvoir les actions du centre social

#### L'accueil de loisirs du mercredi séance type

|  |          |  |             |
|--|----------|--|-------------|
|  | L'enfant |  | L'animateur |
|--|----------|--|-------------|



|   |  |             |   |
|---|--|-------------|---|
| Accueil des enfants sur les deux écoles des quartiers | L'enfant du primaire se dirige vers les lieux d'accueil périscolaire de l'école concernée. Pour le maternel, prise en charge par les animateurs dans la classe. Temps de passage aux toilettes de lavage de mains.   | 11h30-12h   | L'animateur prend en charge et accueille les enfants (11h30 pour P Doumer, 12h00 pour Beaugard). Il coche sur sa liste les présents. Si absence non prévue, il vérifie à la garderie et prévient aussitôt le responsable, qui prend contact avec la famille. Il est avec les enfants. Pour P. Doumer, il accompagne les enfants dans le bus et veille à leur sécurité tant pendant le transport que pour le déplacement vers le lieu d'accueil (sortie du bus, déplacement sur le parking). Pour les mater : l'animateur installe le temps calme Il se lave les mains avec les enfants. |
| Repas   | C'est un moment calme. L'enfant goûte à tout et participe aux tâches.  | 12h15-13h15 | 1 animateur par table. Il se doit de goûter à tout et veille à ce que l'enfant goûte, prête attention aux quantités, à la sérénité du moment. Il est vigilant aux régimes spécifiques. C'est un temps d'échange avec l'enfant (sensibilisation à l'équilibre alimentaire). Il participe aux tâches.   |
| Temps calme Primaire                                  | L'enfant doit prendre en compte le besoin de ce temps particulier. Il participe ou pas aux activités calmes proposées autour de jeux de société, de dessin, de lecture... ou organise son temps et se repose dans son coin.  | 13h15-13h45 | L'animateur se doit de se rendre compte du besoin de ce temps. Il veille au respect de ce temps « calme », rappelle les règles et Joue avec les enfants. Organisation de la rotation pour que chaque animateur prenne sa pause. Ce peut être un temps pour mettre en place l'activité ou préparer la sortie.  |
| Temps libre organisé                                  | Activités et jeux libres   | 13h45-14h   | Regroupement des enfants ; préparation, sensibilisation à l'activité.   |
| Temps calme Petite enfance                            | L'enfant doit prendre en compte le besoin de ce temps là. S'il en éprouve le besoin il peut rejoindre les petits pour dormir dans un cadre adapté. Il doit être allongé une vingtaine de minutes   | 13h15-14h   | L'animateur se doit de se rendre compte du besoin de ce temps et mettre tout en place pour y répondre au mieux : sérénité, calme... Il lit une histoire, chante une chanson douce... Met en place des activités calmes : dessin, puzzle, livres adaptés... Organisation de la rotation pour que chaque animateur prenne sa pause.   |
| Temps calme Très petite enfance                       | L'enfant peut dormir, il est allongé sur des lits adaptés : oreiller avec taie, couverture. Au bout d'une heure pour ceux qui ont leur comptant de repos activités calmes autour du dessin, puzzle ou jeu de construction... 15h00 activités proposées par l'animateur. 15H30 mettre ambiance de réveil : ouvrir les rideaux, musique, | 13h15-15h45 | Il doit tout mettre en place pour répondre à ce besoin de l'enfant, surtout si celui-ci n'en prend pas compte ; optimiser ce temps incontournable dans le rythme d'une journée de l'enfant. Etre présent auprès de celui-ci, le rassurer.lui chanter une berceuse, raconter des histoires. Par sa présence auprès de l'enfant il essaye de répondre au mieux aux besoins affectifs de celui-ci.   |
| Activité, jeux, Déplacement, goûter                   | Temps d'activités (manuelles, sportives ou jeux).  | 14h-16h45   | Activité calée. Phase d'accroche. L'animateur participe. Profite du temps du goûter pour faire le bilan de la journée avec les enfants.   |

|   |   |                 |   |
|---|---|-----------------|---|
| Temps libre organisé<br>Accueil parents | Tous les groupes sont mélangés.<br>Dans la cour et/ou salle polyvalente.<br>Différents pôles sont installés. Arrivée des parents. | 16h45-<br>17h00 | Moments d'échanges avec les enfants et les parents. Bilan de la journée. Passage d'informations aux parents (la journée et les jours à venir).<br>Retranscription de la journée sur le cahier de liaison.<br>Journée et transmission des informations nécessaire à l'animateur de l'accueil du soir.      |
| Accueil post-ALSH                       | Temps libre organisé. Tous les groupes sont mélangés. L'enfant doit pouvoir finir la journée à son rythme, selon ses besoins.     | 17h15-19h       | Accueil des parents (infos). Installation des pôles de jeux ou d'activités. On joue.<br>18h30, retour à des activités calme autour de dessin, jeux de société, lecture... rester vigilant aux rythmes de l'enfant.<br>Vérification des toilettes, rangement des salles, de la cour. Fermeture des locaux. |

### F- L'accueil de loisirs vacances

Comme pour l'accueil du mercredi, il accueille les enfants de 3 à 11 ans, en priorité ceux des quartiers de Romps ay, St Eloi, Beauregard et Lafond ou scolarisés sur ces quartiers.

La préparation et la distribution des repas est assurée par le service des restaurants scolaires de la ville de La Rochelle.

Jours et horaires d'ouverture :

Afin d'être au plus près des besoins des parents, l'accueil de loisirs est ouvert toutes les vacances scolaires. Il propose une amplitude horaire large (9h-17h) avec un accueil pré et post centre de loisirs (7h30-9h et 17h-19h). Durant la période estivale (juillet et août) ces accueils péri-centre de loisirs sont réduits à 8h-9h et 17h-18h30 (sauf le vendredi 18h).

L'équipe d'animation :

Nous adaptons le nombre d'animateurs en fonction des réservations, en respectant bien sûr le cadre réglementaire : 1 animateur pour 8 enfants d'âge maternel et 1 animateur pour 12 primaires.

Les tranches d'âges :

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et pour adapter nos actions en fonction de leur l'âge, l'accueil de loisirs se décompose en quatre groupes : les P'tits Loups (3 ans), les Grands Loups (4-5 ans), les Zinzins (6-8 ans) et les Sobeys (9-11ans).

### Le projet pédagogique

Laisser la possibilité à l'enfant d'exprimer ses choix et ses envies

→ mise en place de temps forum

→ des « fais ton choix »

→ utiliser la boîte à idée

→ être à l'écoute

→ mettre en place un cadre : des règles (bâton de parole)

Faire en sorte que l'enfant se sente valorisé

- être vigilant aux expressions de l'enfant, à son ressenti
- mise en place d'un journal
- responsabiliser l'enfant
- exposer les travaux des enfants
- encourager l'enfant, le mettre en confiance
- avoir une communication et une attitude positive

Donner l'opportunité à chaque enfant, d'être acteur de son accueil de loisirs

- impliquer les enfants dans l'organisation et la vie quotidienne
- élaborer des règles de vie avec les droits et les devoirs des enfants
- Faire en sorte que les enfants s'approprient les lieux (agencement, déco,)

Permettre à l'enfant d'enrichir ses champs d'activité

- varier les types d'activité
- faciliter l'accès à la culture
- profiter de la mixité sociale et culturelle

Stimuler l'enfant dans la découverte de l'Autre pour valoriser la différence comme source d'enrichissement

- un trombinoscope des acteurs de l'accueil : enfants, adultes.
- par l'invitation des parents aux ateliers, proposition, mise en place : partage des faire et savoir faire...
- aborder les différentes cultures, partage des us et coutumes par la mise en place d'ateliers (cuisine...), journée à thème...
- jeux de coopération, de connaissance...
- rencontres inter centre, IMP, crèches, maison de retraite, EPAD...
- des camps.

Accompagner l'enfant dans son ouverture au groupe vers / pour un bien vivre ensemble

- les règles de vie
- jeux de coopérations, de connaissance...
- activités décloisonnées
- forum
- par l'entraide, en encourageant la responsabilisation de l'enfant vers l'enfant.
- les camps.

### Les rythmes de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs vient alourdir, au niveau du rythme, les semaines de l'enfant. L'équipe sera donc vigilante aux différents temps de la journée voire de la semaine pour les vacances ou encore du mois pour la saison estivale. Elle alternera les temps d'activités, les temps libres et ceux de repos (indispensable pour le bien être et la construction de l'enfant).

### Les temps libres organisés

C'est un temps préparé avec différentes activités libres ou encadrées, avec différents rythmes (calme, sportifs,). L'enfant a le choix de l'activité et du temps qu'il y passe. L'animateur est vigilant pour accompagner l'enfant en cas de besoin.

L'enfant comme le reste du temps a le choix de ne rien faire.

### Le temps calme (après le repas)

Différentes évaluations indiquent une baisse de vigilance en début d'après-midi. Cette baisse de vigilance n'est pas due à la digestion, bien qu'elle soit majorée en cas de repas copieux ou gras. Ainsi toute personne, peu importe son âge, a besoin de respecter cette période de moindre vigilance. Que ce soit sous forme de sieste, de pause, même brève, de relaxation, d'activités calmes, l'important est de « débrayer » un moment.

Même si certains disent que la récupération de la fatigue chez les enfants (de 6 à 12 ans) ne passe pas forcément par une demande de sommeil ou de repos, mais plutôt par un besoin de mouvements libres, nous prenons parti d'imposer un moment calme, sans agitation. Ce temps dure 30 minutes et doit se prolonger par un deuxième moment, cette fois-ci un temps libre. Pour les enfants d'âges maternels un temps spécifique est mis en place. Ce temps est en soi une activité de l'ordre du développement physique voire psychique.

### L'équipe et son fonctionnement

Afin de comprendre notre organisation pour le fonctionnement en équipe, il est important de rappeler qu'au sein du centre social, il existe deux accueils de loisirs, un maternel et un primaire et deux accueils périscolaires, le Ludoboss à l'école P. Doumer (seulement les primaires) et la Ruche aux mômes au groupe scolaire Beauregard (maternels et primaires).

L'équipe complète est composée de 10 animateurs et ce répartie de la manière suivante : accueils de loisirs → 6 pour les maternels

→ 4 pour les primaires

Accueils périscolaires → 3 au Ludoboss

→ 7 à la Ruche aux mômes + une animatrice spécifique au public sourd et mal entendant.

C'est ainsi que l'équipe se mélange selon les différents temps d'accueil. Nous avons articulé les réunions pour permettre à l'équipe un échange sur ces différents accueils.

Deux réunions sont donc organisées : les mardis et mercredis matin, de 9h à 11h30. Ces rencontres doivent permettre de travailler sur les différents projets, d'organiser nos interventions, notre fonctionnement, permettre une régulation d'équipe, prévoir les plannings d'activités, les préparer, d'effectuer les bilans. Un temps de formation interne le vendredi matin de 9h00 à 11h30, pour l'élaboration et l'évaluation du projet entre autres.

### Une journée type vacances

|  | L'enfant  |           | L'animateur  |
|--|---|-----------|--|
| Accueil Pré-ALSH                             | Temps libre organisé. Tous les groupes sont mélangés. L'enfant doit pouvoir commencer la journée à son rythme, selon ses besoins.                                 | 7h30-9h   | Accueil enfants et parents. Pointage des enfants. Installation de pôles d'activités variées (rythme). L'animateur joue avec les enfants. Moment d'échanges. Passage des infos de la journée aux autres animateurs. |
| Accueil ALSH<br>Temps libre organisé         | Même temps que le précédent mais seulement les 2 groupes primaires. Toutes les animatrices et tous les animateurs sont présents donc plus de pôles sont proposés. | 9h-9h30   | Accueil des enfants et des parents (disponibilité, passage d'infos). On joue. Dernier calage pour les activités (matos, aménagement) et prévisions pour l'après-midi (carte de bus, sac, pharmacie, eau,).         |
| Appel Présentation de la journée             | Séparation des groupes. Vérification des effectifs. Présentation de la journée (activités, menus,). Moment d'échanges.  | 9h30-45   | Pointage des enfants, temps d'échanges. Motivation (phase d'accroche).   |
| Petits jeux collectifs<br>Chansons           | Partager un moment en grand groupe pour commencer la journée.   | 9h45-10h  | Lancer une dynamique. Mise en pratique de nouveau jeux, nouvelle chanson.  |
| Activités                                    | Temps d'activités (manuelles, sportives ou jeux). Ce moment peut-être couper d'un temps de jeu pour permettre une pause à l'enfant.                               | 10h-11h30 | L'activité est prête (lieu et matériel). L'animateur veillera au comportement des enfants pour organiser une pause si besoin ou redynamiser son activité, l'adapter.   |
| Temps libre, détente<br>Préparation au repas | Moment de détente et défolement.<br>Temps pour le passage aux toilettes et le lavage de mains.  | 11h30-12h | Il est présent avec les enfants et peut proposer un jeu. Un animateur se détache pour préparer les pôles d'activité du temps calme (peut se faire avec des enfants). Il se lave les mains avec les enfants.        |
| Repas  | Repas. C'est un moment calme. Les enfants goûtent à tout et participe aux tâches.   | 12h-13h   | 1 animateur par table. Il goûte à tout et veille à ce que l'enfant goûte, veille aux quantités, au bruit. C'est un moment d'échange avec l'enfant (équilibre alimentaire). Il participe aux tâches.                |
| Temps calme                                  | Activités ou jeux calmes  | 13h-13h30 | Joue avec les enfants et veille au respect de ce temps « calme ». Organisation pour que chacun prend sa pause.   |
| Temps libre organisé                         | Activités et jeux libres  | 13h30-14h | Il joue et dernier calage pour l'activité de l'après-midi.   |

|   |   |             |  |
|---|---|-------------|--|
| Activité, jeux, Déplacement, goûter     | Temps d'activités (manuelles, sportives ou jeux).   | 14h-16h45   | Activité calée. Phase d'accroche. L'animateur participe. Bilan de la journée   |
| Temps libre organisé<br>Accueil parents | Les 2 groupes primaires sont mélangés. Différents pôles sont installés. Arrivée des parents.                                  | 16h45-17h15 | Moments d'échanges avec les enfants et les parents. Bilan de la journée. Passage d'informations aux parents (la journée et les jours à venir). Remplissage du cahier bilan journée et transmission des informations nécessaire à l'animateur de l'accueil du soir. |
| Accueil post-ALSH                       | Temps libre organisé. Tous les groupes sont mélangés. L'enfant doit pouvoir finir la journée à son rythme, selon ses besoins. | 17h15-19h   | Accueil des parents (infos). Installation des pôles de jeux ou d'activités. On joue. Vérification des toilettes, des salles, de la cour. Fermeture des locaux.   |